
Constituer un stock de consignation

Posté par eric.soprane - 07-10-2008 à 06:44

Bonjour,

Je travail pour une société qui souhaite mettre en place un stock de consignation.

Je cherche des informations afin de m'aider sur ce sujet. Auriez vous des renseignements sur la mise en place, les règles, les impacts sur les stocks ou des articles de lois ?

Merci

=====

Re:Constituer un stock de consignation

Posté par fieraz - 07-10-2008 à 18:25

Bonjour,

Je suis nouveau sur ce forum moi aussi, je vois que les peintures sont encore fraiche ! Votre problème est plus une question d'achat que de logistique. Il n'existe pas de règle à ma connaissance, c'est plus une question de bon sens.

Par expérience, si votre fournisseur est trop près cela n'a aucun sens. Attention à surveiller le stock en consignation sinon vous pourrez avoir une mauvaise surprise lorsque vous en aurez besoin !

Ensuite pour estimer, il suffit de regarder la ligne stock sur les précédents comptes de résultat de votre entreprise: il faut avoir 20k € en stock au lieu de 200 ou 250 k € qui irons directement impacter le résultat net de votre société.

=====